

La gestion de crise et le conseil d'administration

18 MAI 2016 1 MIN DE LECTURE

Expertises Connexes

- [Gestion de risques et réponse aux crises](#)
- [Gouvernance d'entreprise](#)
- [Services professionnels](#)

Le conseil d'administration joue un rôle crucial lorsqu'il s'agit d'aider une entreprise à se préparer aux situations de crise et à les gérer. Voici comment les membres d'un conseil d'administration canadien évaluent leur état de préparation à une crise au sein de l'entreprise.

Les membres du conseil d'administration en conviennent

Plus de 75 % d'entre eux estiment que se bâtir une réputation et se préparer à la gestion de crise

Sont des parties importantes de leur mandat.

Une crise est un test décisif de la réputation d'une entreprise, alors il est logique que les conseils d'administration considèrent la surveillance de la réputation et la préparation à la gestion de crise comme des responsabilités du conseil de façon égale.

Les directeurs se croient prêts à faire face à une crise...

En effet,

66,9 %

d'entre eux signalent qu'ils disposent d'un plan d'intervention officiel en cas de crise.

Et

79,3 %

déclarent que leurs équipes de direction ont les compétences nécessaires pour gérer une crise soudaine.



...Mais il y a des raisons de douter de leur confiance

Seulement

29,3 %

d'entre eux se disent convaincus que le système de gestion des risques de leur entreprise a cerné des risques importants.

Tandis que

27,1 %

d'entre eux disent ne pas avoir ou ignorer s'ils ont un plan de relève en place, y compris un plan en cas d'invalidité inattendue du chef de la direction.

Seulement 28 %

confirment que le plan en cas de crise a été révisé par un conseiller externe.

Il faut plus de diligence pour protéger les membres du conseil d'administration

Il appert que

50,6 %

d'entre eux omettent de passer en revue, une fois par année, les conventions d'indemnisation des administrateurs et dirigeants.

Et

44,7 %

d'entre eux omettent de faire réviser tous les ans leurs polices d'assurance par un conseiller externe.

Si les conventions d'indemnisation ou les polices d'assurance sont périmées ou qu'il n'y en a tout simplement pas, cela peut détourner l'attention d'une crise, ou même compliquer la situation, surtout si des questions relatives à la responsabilité font en sorte que des administrateurs ou des dirigeants quittent leur poste.

Les principaux risques mis de l'avant par les directeurs n'ont rien d'étonnant



Toutefois, il est étonnant que moins de 25 % d'entre eux considèrent que les médias sociaux constituent une source de préoccupation potentielle. Étant donné leur popularité et l'influence qu'ils peuvent exercer, les médias sociaux peuvent rehausser ou détruire la réputation d'une entreprise en peu de temps.

Les directeurs envisageraient de se tourner vers les conseillers en place en cas de crise

Au total,

66,3 %

d'entre eux feraient appel aux conseillers juridiques externes actuels pour aider l'entreprise.

Et

53,2 %

d'entre eux feraient appel au même conseiller pour qu'il aide le conseil d'administration.



Le conseiller actuel est bien positionné pour guider l'entreprise, mais si le conseil d'administration a besoin de se faire conseiller, il est important qu'il puisse faire appel à un conseiller indépendant averti.

Manque de confiance à l'égard du programme d'alerte

Seulement

30,9 %

d'entre eux ont dit que leur programme d'alerte est très efficace.

À peine

17,5 %

d'entre eux ont dit que les employés et les fournisseurs de services perçoivent leur programme d'alerte comme un moyen utile pour cerner les éventuelles préoccupations.



Un solide programme d'alerte est essentiel à l'établissement d'une culture d'intégrité, et au règlement des préoccupations relatives à la réputation et à l'éthique de l'entreprise. D'après les résultats obtenus, la plupart des programmes ne remplissent pas leur rôle.

Même si la CVMO dit que son programme incite à donner l'alerte pour signaler les préoccupations à l'interne, il ne l'exige pas, ce qui va éroder davantage la confiance dans le programme de l'entreprise et accroître le risque d'une enquête surprise.

Les membres du conseil d'administration en conviennent

Plus de 75 % d'entre eux estiment que se bâtir une réputation et se préparer à la gestion de crise

Sont des parties importantes de leur mandat. Une crise est un test décisif de la réputation d'une entreprise, alors il est logique que les conseils d'administration considèrent la surveillance de la réputation et la préparation à la gestion de crise comme des responsabilités du conseil de façon égale.

Les directeurs se croient prêts à faire face à une crise...

En effet, 66,9 % d'entre eux signalent qu'ils disposent d'un plan d'intervention officiel en cas de crise. Et 79,3 % déclarent que leurs équipes de direction ont les compétences nécessaires pour gérer une crise soudaine.



...Mais il y a des raisons de douter de leur confiance

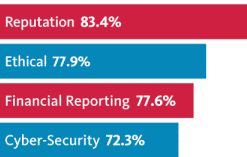
Seulement 29,3 % d'entre eux se disent convaincus que le système de gestion des risques de leur entreprise a ciblé des risques importants. Tandis que 27,1 % d'entre eux disent ne pas avoir ou ignorer s'ils ont un plan de relève en place, y compris un plan en cas d'invalidité inattendue du chef de la direction. Seulement 28 % confirment que le plan en cas de crise a été révisé par un conseiller externe.

Il faut plus de diligence pour protéger les membres du conseil d'administration

Il appert que 50,6 % d'entre eux omettent de passer en revue, une fois par année, les conventions d'indemnisation des administrateurs et dirigeants. Et 44,7 % d'entre eux omettent de faire réviser tous les ans leurs polices d'assurance par un conseiller externe.

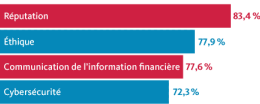
Si les conventions d'indemnisation ou les polices d'assurance sont périmées ou qu'il n'y en a tout simplement pas, cela peut détourner l'attention d'une crise, ou même compliquer la situation, surtout si des questions relatives à la responsabilité font en sorte que des administrateurs ou des dirigeants quittent leur poste.

Key risks flagged by directors are no surprise



But it is a surprise that less than 25% view Social Media as a potential concern. With its pervasiveness and capacity to influence, Social Media can enhance or destroy a company's reputation on an accelerated timeframe.

Les principaux risques mis de l'avant par les directeurs n'ont rien d'étonnant



Toutefois, il est étonnant que moins de 25 % d'entre eux considèrent que les médias sociaux constituent une source de préoccupation potentielle. Étant donné leur popularité et l'influence qu'ils peuvent exercer, les médias sociaux peuvent relever ou détruire la réputation d'une entreprise en peu de temps.

Les directeurs envisageraient de se tourner vers les conseillers en place en cas de crise

Au total, 66,3 % d'entre eux feraient appel aux conseillers juridiques externes actuels pour aider l'entreprise. Et 53,2 % d'entre eux feraient appel au même conseiller pour qu'il aide le conseil d'administration.



Le conseiller actuel est bien positionné pour guider l'entreprise, mais si le conseil d'administration a besoin de se faire conseiller, il est important qu'il puisse faire appel à un conseiller indépendant avant.

Manque de confiance à l'égard du programme d'alerte

Seulement 30,9 % d'entre eux ont dit que leur programme d'alerte est très efficace. À peine 17,5 % d'entre eux ont dit que les employés et les fournisseurs de services perçoivent leur programme d'alerte comme un moyen utile pour cerner les éventuelles préoccupations.



Un solide programme d'alerte est essentiel à l'établissement d'une culture d'intégrité, et au règlement des préoccupations relatives à la réputation et à l'éthique de l'entreprise. D'après les résultats obtenus, la plupart des programmes ne remplissent pas leur rôle. Même si la CVMQ dit que son programme incite à donner l'alerte pour signaler les préoccupations à l'interne, il ne l'exige pas, ce qui va éroder davantage la confiance dans le programme de l'entreprise et accroître le risque d'une enquête surprise.

[Télécharger l'infographie](#)

Ajoutez cet infographie à votre site Web en utilisant le HTML suivant

```
<a  
href='https://develop.osler.com/en/resources/governance/2017/crisis-management-and-the-  
board' rel='nofollow'><img  
src='https://develop.osler.com/osler/media/Osler/infographics/corporate-governance/Osler-  
Crisis-Management-and-the-Board-full.jpg' width='780'></a><br/><a
```